



Bruxelles, le 5 août 2026

CM 3542/26

ECOFIN
UEM
FIN
PROCED
EIB
ECB

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: ecomp1a.ecpol@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281 81 88

Objet: Décisions d'exécution du Conseil dans le cadre de la facilité pour la reprise et la résilience
Résultat de la procédure écrite engagée par la CM 3541/1/26 REV 1
– Adoption
– FIN de la procédure écrite

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 3541/1/26 REV 1 du 4 août 2026 a été clôturée le 5 août 2026 à 11 h 22 et que toutes les délégations ont voté en faveur de l'adoption des actes suivants:

- 1) Décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour la **Tchéquie** (doc. 11889/26 + ADD 1)
- 2) Décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour l'**Estonie** (doc. 11892/26 + ADD 1).
- 3) Décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour la **France** (doc. 11893/26 + ADD 1)
- 4) Décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour l'**Irlande** (doc. 11891/26 + ADD 1).

- 5) Décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour **Malte** (doc. 11894/26 + ADD 1)
- 6) Décision d'exécution du Conseil relative à l'approbation de l'évaluation du plan pour la reprise et la résilience pour la **Roumanie** (doc. 11890/26 + ADD 1 + ADD 1 COR 1).

La majorité qualifiée requise a été atteinte. Dès lors, les six décisions d'exécution du Conseil susmentionnées sont adoptées, leur date d'adoption étant le mercredi 5 août 2026.

Conformément à la décision du Comité des représentants permanents du 9 juillet 2021, ces décisions ne seront pas publiées au Journal officiel de l'UE. Les décisions entreront en vigueur dès leur notification aux États membres concernés.
